

POUVOIR – Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019

Merci à tous de bien vouloir nous adresser votre pouvoir en cas d'absence prévisible à cette séance, afin de permettre à l'AGO de pouvoir délibérer en présence du quorum nécessaire.

Je soussigné (prénom,nom).....
représentant la structure.....
et membre de l'Association Bilan Carbone,
donne pouvoir à M.....
Représentant la
structure.....

Pour participer en mon nom à l'ensemble des votes qui auront lieu lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019.

A

Le

Signature

A retourner par mail à [contact\[at\]associationbilancarbone.fr](mailto:contact@associationbilancarbone.fr)

D'après la charte de fonctionnement de l'ABC - version datée du 13 juin 2017

Article 9 - Fonctionnement des assemblées générales - Tenue et votes

Tout membre doit confirmer sa présence ou sa représentation, une semaine au moins avant la tenue de l'assemblée générale.

Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir spécial à cet effet.

- Le nombre de pouvoirs détenus par une seule personne est limité à cinq (5).*
- Les pouvoirs en blanc retournés au siège social sont répartis par le président de séance et utilisés dans le sens de l'adoption des résolutions approuvées par le conseil d'administration et soumises à l'assemblée générale.*